

COMMUNE DE PROVIN



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CANTON D'ANNOEULLIN

MARCHES PUBLICS
ACTE D'ENGAGEMENT

A - Objet de l'acte d'engagement

■ **Objet du marché public**

Marché de prestation de services de restauration collective et prestations associées

■ **Cet acte d'engagement correspond :**

1. ☒ à l'ensemble du marché public *(en cas de non allotissement)* ;
☐ au lot n°...
2. ☒ à l'offre de base ;
☐ à la variante suivante :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

☒ CCAP n° MP2026-1

☐ CCAG :



☒ CCTP n° MP2026-1

☒ Autres : règlement de consultation et autres pièces du DCE

et conformément à leurs clauses,
☒ le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

☒ engage la société SAS LYS RESTAURATION sur la base de son offre ;

LYS RESTAURATION S.A.S
 Cuisine centrale Scolaire de Lys-les-Lannoy - FR 59.367.108 CE
 3 Rue du Riez d'Elbecq
 Z.I. de Roubaix Est
 59390 LYS-LEZ-LANNOY

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

☒ aux prix indiqués ci-dessous ;

☒ Taux de la TVA : 5.5%

☒ Montant hors taxes:

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 76 801 €

Montant hors taxes arrêté en lettres à : soixante-seize-mille-huit-cent-un euros

☒ Montant TTC:

Montant TTC arrêté en chiffres à : 81 025 €

Montant TTC arrêté en lettres à : quatre-vingt-un-mille-vingt-cinq euros

OU

☐ aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations (En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
 (Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer

■ Nom de l'établissement bancaire : CIC Nord-Ouest

■ Numéro de compte : 00020168101

B4 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance :

Oui



Non



(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché public

La durée d'exécution du marché public est de 6 mois à compter de :

☐ la date de notification du marché public ;

☐ la date de notification de l'ordre de service ;

☒ la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible :



Non



Oui

(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

• Nombre des reconductions : 2 maximum

• Durée des reconductions : 1 an chacune

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTR12.

C1 - Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mr Tony HARMAND Directeur	lys-lez-broy le 28.07.2026	DocuSigned by: Tony Harmand A54089D4C19D4E2...

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 - Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)



- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur

■ Désignation de l'acheteur

COMMUNE DE PROVIN
MAIRIE, 40 RUE NATIONALE
59185 PROVIN
0320864804

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

Monsieur Kwami AGBEGNA
Maire de la commune de Provin

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

Monsieur Patrice HERMANT
Directeur général des services
Mairie, 40 rue Nationale
59185 PROVIN

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

DGFIP
Service de gestion comptable d'Armentières
68 rue de Lille
59280 Armentières



■ Imputation budgétaire

Section de fonctionnement compte 6042

Fait à Provin,
Le 24 juillet 2026,

Le Maire,
Kwami AGBEGNA



Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le 30. 07. 26 
ID : 059-215904772-20260724-DD20260724-AU

Envoyé en préfecture le 30/07/2026

Reçu en préfecture le 30/07/2026

Publié le

ID : 059-215904772-20260724-DD20260724-AU

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRIX REPAS PAR TYPE DE CO

LYS RESTAURATION		Coût alimentaire du repas TTC	FRAIS FIXES TTC	TOTAL REPAS TTC
Repas Maternelles	scolaire	2,71135	1,72	4,43
Repas Élémentaires	scolaire	3,44985	1,72	5,17
Repas Adultes	scolaire	4,20945	1,72	5,93
Repas Maternelles	ALSH	3,44985	1,72	5,17
Repas Élémentaires	ALSH	3,44985	1,72	5,17
Repas Adolescents	ALSH	4,20945	1,72	5,93
Repas Adultes	ALSH	4,20945	1,72	5,93

Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le 30/07/2026



Envoyé en préfecture le 30/07/2026
 Reçu en préfecture le 30/07/2026
 Publié le 30/07/26

ID : 059-215904772-20260724-DD20260724-AU

TABLEAU RECAPITULATIF DES TARIFS ALIMENTAIRES PAR TY

LYS RESTAURATION		Prix d'un repas (hors frais fixes) HT	TVA	Prix d'un repas TTC
Repas Maternelles	scolaire	2,57	5,50%	2,71135
Repas Elémentaires	scolaire	3,27	5,50%	3,44985
Repas Adultes	scolaire	3,99	5,5%	4,20945
Repas Maternelles	ALSH	3,27	5,50%	3,44985
Repas Elémentaires	ALSH	3,27	5,5%	3,44985
Repas Adolescents	ALSH	3,99	5,5%	4,20945
Repas Adultes	ALSH	3,99	5,5%	4,20945

Publié le : 30/07/2026 09:47 (Europe/Paris)
 Collectivité : Provin
https://www.ville-provin.fr/documents_administratifs/73735